

## MEMORANDUM

A: Office de Consultation publique de Montréal

SUJET: Consultations sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

DATE: 20 septembre 2024

---

Uber Canada (ci-après « Uber ») souhaite saisir l'opportunité de commenter le *Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050* (ci-après « le Projet »).

Il importe de débiter en soulignant l'ambition du Projet. Uber souhaite collaborer avec la Ville de Montréal, les arrondissements et les autres acteurs pour assurer une mise en œuvre qui atteint les objectifs énoncés.

### A. Une vision commune

Alors que le Document de synthèse mentionne que l'on souhaite que « Montréal cible une transformation visant à réduire son empreinte carbone et à promouvoir la mobilité durable », rappelons qu'Uber annonçait en 2020 sa volonté de devenir une plateforme de mobilité zéro émission en 2030 au Canada. De plus, en 2023 nous annonçons notre intention que 100 % des livraisons effectuées d'ici 2040 se fassent avec des véhicules à zéro émission ou par le biais de la micro-mobilité.

Uber partage cette vision et souhaite devenir un partenaire de la Ville dans l'atteinte de ses objectifs ambitieux. Grâce à notre engagement vers une mobilité zéro émission et notre soutien à des solutions de transport innovantes, nous sommes déterminés à être un partenaire de premier plan pour la Ville de Montréal afin de favoriser la réduction des déplacements motorisés individuels tout en encourageant les alternatives actives et collectives.

#### Davantage de véhicules électriques sur le territoire montréalais

Depuis ces annonces, nous prenons les moyens pour atteindre ces objectifs ambitieux d'augmenter le nombre de véhicules électriques sur le territoire montréalais. En effet, nous agissons sur trois fronts: (1) les incitatifs financiers, (2) le lancement de nouvelles fonctionnalités et (3) les partenariats.

- 1) **Les incitatifs financiers:** les chauffeurs qui utilisent la plateforme le font si, quand et où ils le veulent, et ce, avec leur véhicule. Il importe de savoir qu'Uber ne possède pas de flotte de véhicules. Il est donc important d'appuyer les chauffeurs qui souhaitent faire une transition vers un véhicule plus vert. C'est ainsi que du 1er février 2023 au 31 janvier 2025, **les chauffeurs montréalais éligibles qui conduisent un véhicule électrique peuvent gagner jusqu'à 10 000\$ supplémentaire en vertu de la Promotion Zéro émission.**
- 2) **Lancement de nouvelles fonctionnalités:** en 2020 nous lançons la fonctionnalité *Uber Vert* à Montréal. Avec cette fonctionnalité, il est possible de commander une

course via une voiture électrique ou hybride. En avril 2023, nous avons lancé *Uber Confort électrique* à Montréal. Cela permet de commander une course via une voiture électrique plus spacieuse telle une Tesla ou Polestar. Qui plus est, au cours de la même année, nous avons lancé *UberX Partage* qui permet de partager sa course avec un autre client qui se dirige dans la même direction que nous.

- 3) **Les partenariats:** nous avons notamment développé un partenariat avec Weeve, une PME québécoise qui offre la location de voiture électrique à court terme. Ce sont des centaines de chauffeurs montréalais qui l'ont utilisé. Nous avons également conclu une entente avec le Circuit électrique afin que ses membres puissent bénéficier d'une promotion pour devenir chauffeur ou pour utiliser Uber Vert.

Tel qu'il l'est visé par l'*Objectif 10.3 Favoriser une mobilité décarbonée dans tous les milieux*, l'accès aux bornes de recharge demeure un enjeu crucial pour poursuivre et accélérer la croissance du nombre de véhicules électriques à Montréal. Dans un sondage effectué auprès des chauffeurs en 2022, nous avons pu constater que **66% des répondants mentionnaient être ouverts à l'idée d'opter pour un véhicule électrique lors de l'achat de leur prochaine voiture** et que quatre chauffeurs sur dix affirmaient que **les enjeux liés à la recharge étaient une des raisons qui les faisaient hésiter à effectuer cette transition.**

### *Un système de transport en commun encore plus fort*

L'*Objectif 1.6 Soutenir un développement judicieux et rapide du réseau de transport collectif structurant*, ainsi que ceux qui le précèdent, évoquent une vision où le transport en commun joue un rôle central dans le déplacement des Montréalais au quotidien. Cette vision s'arrime avec la nôtre, soit qu'Uber vient agir en complémentarité de ces services, en ajoutant une option qui permet de favoriser les transports multimodaux.

Soyons clairs, dans la vision d'Uber, notre concurrent est l'auto solo. C'est pourquoi nous étions fiers d'apprendre qu'en 2022 ce sont 29% des utilisateurs de tout le Québec qui ont pris une course avec Uber pour se connecter au réseau de transport en commun.

Lorsque l'on pense aux grands chantiers de transport en commun qui sont actuellement cours à Montréal, de même que ceux à venir, un des défis consistera à en faire bénéficier le plus grand nombre de citoyens possible. En effet, il faut penser aux personnes habitant à plus de 500 mètres des arrêts d'autobus ou des stations métro, par exemple. De plus, l'accès à ces projets structurants doit être offert durant l'ensemble de leurs heures d'opération.

Pour ce faire, il peut être bénéfique de jumeler les transports à grande fréquence avec le transport à la demande. Par exemple, en offrant un service de transport à la demande pour les périodes à faible achalandage. Uber offre une option de transport supplémentaire qui peut relier des zones légèrement éloignées aux grands axes de transport centraux. L'objectif est de fournir un meilleur accès au réseau de transport, afin que plus de gens aient une autre option que l'auto solo.

## L'accès aux voies réservées

La congestion routière est un enjeu qui touche le quotidien des Montréalais. En ce moment, les chauffeurs qui font du covoiturage urbain ne sont pas autorisés à utiliser les voies réservées. Une des mesures simples et faciles à mettre en place afin d'atténuer la congestion routière serait d'autoriser les chauffeurs qui pratiquent le covoiturage urbain à utiliser ces voies.

## Des livraisons plus fluides

L'enjeu du stationnement est omniprésent dans le Projet. Chez Uber, nous réfléchissons depuis un certain temps à la mobilité et au stationnement en bordure de trottoirs, à la fois dans le contexte du covoiturage urbain et de la livraison. Nous partageons une motivation commune avec les villes pour améliorer la manière dont les bordures sont utilisées. Nous comprenons à quel point les bordures de trottoir sont une « vitrine » précieuse pour les commerçants.

Faciliter le ramassage et le dépôt des commandes est une façon de soutenir les commerçants locaux, de rendre la vie plus pratique aux clients et d'éliminer un gros casse-tête pour les livreurs, et nous travaillons déjà en ce sens, sur plusieurs fronts :

- 1) **Des ramassages et des dépôts plus efficaces** : nous nous efforçons de fournir les informations les plus détaillées aux livreurs vers leurs points de ramassage et de dépôt d'une commande. Par exemple, nous les informons sur l'endroit où se trouve l'entrée du restaurant ou sur l'endroit où se trouve l'entrée de l'immeuble d'un client.
- 2) **Le regroupement de commandes** : il y a deux possibilités au regroupement de commandes, soit qu'un seul livreur récupère et livre plusieurs commandes d'un seul commerçant vers différents clients ou encore, que le livreur récupère des articles chez plusieurs commerçants de la même zone pour les livrer à un seul client. Le regroupement des commandes contribue à mettre moins de voitures sur la route, donc à réduire la congestion et les enjeux de stationnement.
- 3) **La répartition des livraisons selon les modes de transport**: nous avons une technologie qui, au besoin, permet de pouvoir offrir certaines livraisons à des livreurs utilisant certains types de transport, comme par exemple aux livreurs à vélo.
- 4) **La mise en place de zones dédiées**: nous collaborons avec différentes villes à travers le monde pour examiner les emplacements identifiés comme contribuant aux problèmes de congestion ou de gestion des bordures de trottoirs. Cela nous permet de travailler conjointement pour identifier des pistes de solutions, par exemple l'identification d'autres emplacements à proximité hors d'une rue principale, vers

lesquels les livreurs peuvent plus facilement se diriger ou encore d'établir des zones de chargement gratuites dédiées en 5 minutes. Nous pensons que quelques espaces de stationnement privés pourraient être convertis en zones de chargement désignées de 5 minutes pour que les livreurs puissent les utiliser pour récupérer et déposer rapidement les commandes. Celles-ci pourraient aussi être utilisées par les chauffeurs pour y déposer leurs clients.

## **B. Une offre de collaboration**

Comme mentionné d'entrée de jeu, nous souhaitons signifier notre intention d'être un partenaire de choix pour l'administration municipale afin d'assurer une implantation du PUM qui permettra d'atteindre les objectifs visés.

C'est dans cette optique que nous souhaitons soulever deux points qui nous semblent problématiques :

- 1) *L'Objectif 10.2 Soutenir le développement de services de mobilité alternatifs à la possession de véhicule* prévoit la possibilité que l'Agence de mobilité durable effectue des études visant l'offre de transport rémunéré de personnes grâce aux données de géolocalisation. Il importe de mentionner qu'il faut se doter de modalités - c'est-à-dire, un cadre juridique et technologique - qui soient solides et qui permettent d'assurer le respect de la vie privée des chauffeurs et passagers avant d'aller de l'avant avec l'utilisation des technologies de géolocalisation.
- 2) Comme stipulé précédemment, Uber est à mettre en place des mesures pour que les transports et livraisons s'effectuent dans un cadre plus vert. *L'Objectif 10.4 Favoriser une logistique urbaine décarbonée, efficace et adaptée au contexte* mentionne qu'il faut évaluer l'opportunité et la faisabilité d'implanter des redevances réglementaires et des mesures d'écofiscalité applicables aux livraisons sur le dernier kilomètre. Nous ne sommes pas convaincus que cette mesure aura les impacts souhaités, tout en ayant un impact potentiellement négatif sur l'économie. Il faut être prudent lorsque vient le temps de réfléchir à ajouter de nouveaux coûts qui peuvent avoir un impact sur les revenus des commerçants et les dépenses des citoyens. Les plateformes tierces de livraison génèrent de nouveaux clients aux restaurateurs. Par exemple, 66 % des consommateurs ont commandé à l'aide d'une application de livraison dans un restaurant où ils ne sont jamais allés. En 2022, l'application a généré plus de 201 millions de dollars en revenus supplémentaires pour les restaurateurs d'ici.

En conclusion, nous souhaitons signifier notre intérêt à contribuer au déploiement du Projet. Participer à ce que Montréal soit une ville vibrante où il fait bon de vivre est un objectif de notre entreprise qui s'arrime bien avec les objectifs du Projet d'ici 2050. Afin d'assurer une mise en œuvre optimale des recommandations et d'atteindre pleinement les objectifs fixés, il est impératif de collaborer étroitement. Nous sommes prêts à travailler ensemble pour adresser les défis identifiés et renforcer les réussites, en mettant en place des actions concrètes et efficaces.

Uber reconnaît le rôle crucial du Plan Urbain de Mobilité (PUM) de Montréal dans la transformation de notre métropole en une ville du futur. En tant que partenaire de premier plan, nous sommes déterminés à contribuer à un Montréal plus vert et durable. Notre vision s'aligne avec les objectifs du PUM : réduire l'auto-solo et accélérer l'adoption de véhicules électriques sur le territoire. En priorisant les modes de transport à faible empreinte environnementale, nous participons activement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, faisant de Montréal une ville plus verte et résiliente pour les générations futures. Avec le dépôt de ce mémoire, nous espérons que l'administration municipale verra en nous un acteur clé dans l'atteinte des objectifs contenus dans le PUM.